

Edito : Quoi de neuf, Docteur ?

Il ne s'est rien passé. La preuve, la vie à la distribution postale repart de plus belle. Et au pas de charge ! En l'espace d'un week-end – début mai, nous sommes passés de 12 jours travaillés en 4 semaines à 21 jours dans le même laps de temps !

Il ne s'est rien passé. La preuve, tout est bon pour ne pas augmenter le taux d'instance. Un « allo » dans l'interphone et vas-y la LR dans la boîte aux lettres ou sur le pas de la porte.

Il ne s'est rien passé. La preuve, la Poste nationalement reconnaît que les prestations à domicile ont « explosé ». Merci qui ?

Il ne s'est rien passé. La preuve, certains collègues ont vu leur solde de congés 2019 écrié.

Il ne s'est rien passé. La preuve, la diminution de la masse salariale, les économies en personnel vont bien. MERCI (qui ?). Des intérimaires jetés comme des mouchoirs à usage unique, de la partageable nommée « politiquement correct » ENTRAIDE.

NON définitivement NON, il ne s'est rien passé ! POUR CERTAINS !!! Mais pour beaucoup d'entre nous, les petits, les obscurs, les sans-grades, on a taffé avec la peur au ventre pendant que certains faisaient des briefs au téléphone.

Certains annonçant que tout allait bien, d'autres qu'ils allaient mettre le feu. Et une fois la réunion finie, « À demain, si vous le voulez bien ».

Il ne s'est rien passé ? Pas pour la CGT, pas pour la CGT FAPT 77. Il va falloir que certains rendent des comptes ! Jouer avec nos vies, celles de nos familles, de la population ne peut rester sans suite. Les menaces proférées méritent mieux qu'une boîte de chocolat comme excuse !

Il ne s'est rien passé ? Ensemble, avec la CGT, **dès aujourd'hui**, construisons LE JOUR D'APRES ! Celui où nous serons plus forts, unis, rassemblés, plus nombreux à être syndiqué CGT.

Nos vies, notre avenir, nous pouvons l'écrire ENSEMBLE !

Demain **TOUT PEUT SE PASSER !**



Le site www.cgtfapt77.fr est aussi votre outil.

Délocalisation de la Direction

Malgré un simulacre de « dialogue social » consistant à « négocier » au pas de charge (à peine deux mois) des décisions qui sont déjà arrêtées, le site tertiaire de Noisiel qui abrite la Direction départementale du courrier sera délocalisé à Créteil. De Melun à Meaux, de Meaux à Champs, de Champs à Noisiel et maintenant de Noisiel à Créteil, certain-e-s auront subi pas moins de 4 délocalisations en moins de 10 ans. Mais pour la DEX, il ne s'agit pas d'une « grosse réorg » puisque les trois quarts des effectifs ayant été supprimés au fil des délocalisations, ce projet n'impacte plus « que » 21 agents. Les collègues concerné-e-s apprécieront. Pour la CGT, ce projet est inacceptable en l'état. C'est la raison pour laquelle nous avons fait des propositions dont certaines ont été actées, comme par exemple la relocalisation du pôle social à la PIC de Lognes, l'élargissement du télétravail ou la possibilité pour certain-e-s collègues de disposer de bureaux en Seine et Marne. Quoi qu'il en soit, la CGT déplore que ce projet, qui impactera la vie des collègues concernés mais aussi de façon plus générale l'organisation du dialogue social et des instances représentatives du personnel, se fasse dans la précipitation et ne soit motivé uniquement que par des considérations économiques.

Organisations « provisoires » ?

La déclinaison locale des organisations « provisoires » mises en place dans le cadre de la crise sanitaire nous a été présentée le 20 mai. Comme au niveau national, aucune « concertation » avec les Organisations syndicales comme le claironne La Poste, mais des annonces et des décisions déjà prises en amont qui ne sont pas négociables. Aussi, nous apprenons que le dispositif permettant aux parents qui ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école prendrait fin le 2 juin. Que se passera t'il après ? Même la Directrice départementale n'a pu nous le dire. D'autre part, si La Poste reconnaît que le trafic colis a explosé (on parle même de « peak période ») aucune création d'emplois stables n'a été envisagée. La seule réponse de la boîte se résume à l'embauche d'intérimaires ou de CDD et de recourir aux heures supplémentaires au mépris des directives nationales interdisant de dépasser 35h hebdomadaires sur 4 semaines. Ces heures supplémentaires sont, pour l'instant, soumises « au volontariat » mais jusqu' quand ? La Direction nous a dit ne pas exclure de les imposer à l'avenir. D'autres questions posées par la CGT sont restées sans réponse. La réouverture des RIE, la possibilité de se restaurer et les dispositions prises pour la période d'été sur les vacances de 9h à 16h, le respect des préconisations médicales dans le cadre de PTA... La CGT a exigé que les plans de prévention soient revus rapidement. Mais, sur tous ces sujets, la Direction reste très évasive. On nous dit que toutes ces mesures sont « ponctuelles ». Mais qui aujourd'hui peut prédire quand cette crise sanitaire se terminera ?



Ce journal est le vôtre.
Une info ? Une question ? Un coup de gueule ? envoyez-les à :
distraction@cgtfapt77.fr

L'Entraide obligatoire, c'est comme la Partageable...mais imposée !

Depuis la mise en place des dispositifs liés au Covid-19, il ne faut plus dire « Partageable » mais « Entraide ». Manifestement, nous n'avons pas la même définition. L'Entraide, c'est s'aider mutuellement. C'est faire preuve d'une solidarité collective et volontaire. Cela ne se décrète pas ! Mais là qui est le grand bénéficiaire ?

Certaines, certains sont en Entraide imposée depuis le début de la crise, c'est-à-dire depuis plus de deux mois ! Physiquement et psychologiquement, ça use les organismes déjà malmenés dans cette période où le stress du personnel a été au plus haut.

Quant à l'indemnité de 7 €uros. Les choses manquent une nouvelle fois de clarté !



Dans un premier temps (le 27/04), la DEX IDF Est nous a répondu « Le dispositif mis en place prévoit une prime de 7 euros par jour par agent quand il sort de son quartier, ceci pour accompagner l'entraide demandée ». Cette réponse est ambiguë car prise au pied de la lettre elle exclue les cycleurs et les rouleurs polyvalents – qui eux aussi participent à l'effort collectif.

La CGT FAPT 77 est remontée au créneau, et cette fois, la réponse (25/05) est : « Comme suite à notre échange sur la prime de remplacement, j'ai confirmation qu'une note du siège doit être communiquée prochainement sur ce sujet et en particulier préciser le périmètre de la prime ».

En gros personne ne sait. Mais le boulot, le sur-boulot, lui, il est fait et bien fait !

Pour la CGT FAPT 77, il faut :

- > Mettre fin à ces partageables imposées
- > Attribuer la prime journalière à toutes et tous
- > Arrêter de faire sortir les agents 5 jours ¼ sur 6 dans ce nouveau dispositif à 4 semaines.

La crise sanitaire n'est pas encore finie et qui plus est, la Seine et Marne est classée « Rouge ».

Second tour des municipales fin Juin – « Non au sur-travail gratuit »

Le 28 juin aura lieu le second tour des élections municipales. De nombreuses communes de Seine et Marne, et non des moindres, sont concernées. La CGT FAPT 77 est intervenue auprès de la DEX IDF-Est pour qu'une véritable compensation soit accordée à tous les acteurs de la chaîne (facteurs, porteurs de dépôts, personnels traitant les rebus...). Réponse habituelle de la directrice, le trafic supplémentaire sera lissé, baisse du volume, etc... Pour autant, cette demande nous paraît d'autant plus légitime que rien ne nous prédit un retour à la normale avant fin juin. La Poste elle-même le reconnaît puisque le dispositif d'après 11 mai sera maintenu à minima jusqu'à la fin septembre. La CGT ne se contentera pas de ce genre d'arguties et continuera d'exiger que le travail supplémentaire soit rémunéré à sa juste valeur.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Grade/classification : Métier :
Service :

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr